

AMENDEMENT No.5 AU CONTRAT DE SERVICES PROFESSIONNELS ET DE VENTE D'ÉQUIPEMENTS

ATTENDU QUE la Société et LGS ont signé le 14 juin 2017 un Contrat de Services professionnel et de vente d'équipements (« Contrat de Services professionnels »);

ATTENDU QUE Les parties désirent modifier ce Contrat de services professionnels;

ATTENDU QUE la Société désire modifier l'annexe M pour les services d'assurance qualité, de revue et de diagnostic d'E&Y;

EN CONSÉQUENCE, la Société et LGS conviennent de ce qui suit :

1. À la fin du paragraphe « Nous proposons la réalisation de trois revues pendant la durée du Projet, à des moments et selon un échéancier qui sera convenu avec la SAAQ afin de tenir compte des étapes clés et de l'avancement du Projet pour des efforts représentant 1 548 heures. Chaque revue sera supervisée par un associé d'EY et une équipe spécialisée dans la livraison de grands programmes. », ajouter la phrase suivante :
 - À partir de la date de la signature de cet amendement, les revues seront facturées et payées sous forme forfaitaire plutôt qu'à l'heure.
2. Les frais et autres imputations décrits dans le présent Amendement n'incluent aucune taxe fédérale, provinciale ou locale de vente, d'utilisation, d'accise (incluant TPS/TVH/TVQ) ou de service, ni aucune autre taxe perçue actuellement ou ultérieurement. Tout montant payé ou payable par LGS relativement à toute taxe applicable auxdits frais sera imputé à la Société.
3. Validité de l'offre : Cette offre cessera d'être valide le 23 avril 2021, à moins qu'elle n'ait été signée avant par la Société ou subséquemment par LGS.
4. Tous les montants indiqués dans le présent Amendement sont en dollars canadiens.

Les Parties conviennent et acceptent que les termes, conditions et dispositions du contrat de licence qui ne sont pas modifiés par les termes du présent amendement continuent d'être en vigueur et d'avoir pleine force et effet.

Lu et approuvé par :
Société Conseil Groupe LGS

Nom : Michel Dumas
 Titre : Vice-président exécutif
 Signature : 
 Date : 22 avril 2021

Lu et approuvé par :
Société de l'assurance automobile du Québec

Nom :  Signature numérique de MAK06
 Titre :  Date : 2021.04.21 14:24:30 -04'00'
 Signature : 
 Date : _____